

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_034_A | Histoire de la folie, préparatifs \[A\]CollectionBoite_034_A-12-chem | Cas d'internement ItemInsensé qui doit être puni](#)

Insensé qui doit être puni

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_A_f0313

SourceBoite_034_A-12-chem | Cas d'internement

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Un veau qui doit être puni

312

Jean Tessier menuisier de
Bicêtre le 31 Mars 1702

Âgé de 28 ans. Le motif de sa
délinquance n'est pas indiqué.

Mars 1703 et est marqué: "Sa
penitence n'a pas été de durée."

En 1704: "il est absolument insensé
chaque jour et son habitude ordinaire de
mener chat et chatte par le nez pour
jouer; être très-merveilleux, et être porté
à cracher par le nez qui s'en va en cet
état long."



C. Pair. 985. H 20-21

538

22 mai 1945

Cher Monsieur

Bienvenue à Paris

Je suis ravi de vous accueillir

et de vous faire connaître

les conditions de votre séjour

à Paris pendant votre voyage

en France. Je vous prie de

me adresser votre réponse

à l'adresse ci-dessous.

Je vous remercie de votre

attention et vous prie de

me croire,



Yves TROUDET
15-05-45